

Adriana Mezeg

Faculté des Lettres, Université de Ljubljana

Slovénie

adriana.mezeg@ff.uni-lj.si

UDK 811.133.1'367:811.163.6

DOI: 10.4312/vestnik.13.51-65



L'APPOSITION EN FRANÇAIS ET EN SLOVÈNE : DE LA THÉORIE À L'USAGE

1 L'INTRODUCTION

En linguistique française, le terme d'« apposition » s'utilise pour des structures assez variées. Dans un premier temps, cet article¹ fournit une synthèse de ses différents emplois, pour se concentrer ensuite sur un phénomène grammatical que nous appelons, d'après Combettes (1998), les appositions nominales. Il s'agit de l'un des types de constructions détachées (CD) dont les caractéristiques principales sont : la liberté de position dans la phrase, la séparation du reste de la phrase par une virgule, la prédication seconde et la relation de coréférence avec le référent saillant de la phrase (*ibid.*). Le nœud d'une telle proposition est un groupe nominal (GN) qui n'est jamais précédé d'un déterminant et qui établit avec le référent principal une relation avec le verbe *être*, par exemple :

1) *Présidente de Fokal, Mme Michèle Pierre-Louis a de la sympathie pour certains de ceux qui tentent de gouverner, mais ne supporte pas l'absence de cohérence et de rigueur. (Le Monde diplomatique [LMD], août 2008)*²

Seules les appositions nominales (AN) initiales, c'est-à-dire placées au début de la phrase, avant la proposition principale, seront examinées, celles-ci étant les plus intéressantes quand on envisage leur traduction vers le slovène. En effet, l'AN française ne peut pas être transmise en slovène par la même structure, c'est-à-dire une CD, car elle ne satisfait pas au critère de la mobilité phrastique en slovène, ne pouvant donc pas, par exemple, occuper la position frontale. Une analyse contrastive des exemples extraits du corpus parallèle français-slovène FraSloK, constitué d'articles de presse, d'un côté, et de romans contemporains, de l'autre (Mezeg 2010), nous permettra alors d'observer leur usage en français et leur traduction vers le slovène. La traduction des AN françaises sans

1 L'article a été écrit dans le cadre du programme de recherche numéro P6-0265 financé par l'Agence nationale pour la recherche de la République de Slovénie (ARRS).

2 Les sources du corpus FraSloK (articles de presse et romans) sont disponibles dans Mezeg 2011 (346-370).

déterminant vers le slovène pose quelques problèmes importants que nous constatons dans le contexte pédagogique lors des cours de traduction, notamment les questions de l'ordre des mots, du changement de place au sein d'une phrase et de l'emploi de la virgule, questions que nous tâcherons d'éclaircir dans le cadre du présent article.

2 LA NOTION D'APPOSITION EN LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Comme le constatent de nombreux linguistes (par exemple Lombard 1952, Rioul 1983, Tesnière 1988, Forsgren 1991, Riegel, Pellat et Rioul 1999, Neveu 2000), le terme d'apposition peut avoir des sens différents en français. Par conséquent, la définition et la délimitation de cette catégorie grammaticale, issue de l'ancienne rhétorique où elle était « classée comme 'figure de construction par exubérance' » (Rioul 1983 : 21), sont souvent sources de confusion.

D'après Neveu (2000 : 4), la notion d'apposition est utilisée par les grammairiens latins dès les IV^e et V^e siècles pour désigner « une construction épithétique qualifiée [...] d'*adjuncta*, d'*apposita* ou de *sequentia*, formée d'un syntagme servant d'appui à un support nominal, dont le sens se trouve ainsi complété ou déterminé ». Parmi les exemples illustrant une telle structure, appelée aussi « *epexegesis* » ou bien « *explication ajoutée* » (*ibid.*), on trouve des syntagmes de type *urbs Roma* et *rex Ancus* (Riegel, Pellat et Rioul 1999 : 191), où « un nom [est] accolé à un autre nom de même cas et désignant le même référent » (*ibid.*). Sous l'influence du latin, le terme d'apposition a été transmis dans la langue française pour désigner des parties de syntagmes que nous analysons de nos jours comme des compléments de nom ou des épithètes,³ par exemple *le roi Louis XIV* et *la ville de Paris*.⁴ Cet emploi de l'apposition est contrarié, entre autres, par Tesnière 1988, Combettes et Tomassone 1988, Le Goffic 1993, Wilmet 1997, et Riegel, Pellat et Rioul 1999, tandis que dans certaines grammaires du français (par exemple celles de Grevisse 1980 ou bien d'Arrivée, Gadet et Galmiche 1986), on trouve les exemples de type *le roi Louis XIV* et *la ville de Paris* sous la catégorie d'apposition.

À travers les siècles, la notion d'apposition a été le sujet de fréquents débats sur son emploi, suivant que l'on considère le type lié ou détaché, sur l'introduction de l'apposition en tant que fonction syntaxique et sur la nécessité de la questionner en tant que figure de construction (Neveu 2000 : 4-6). Puis, au XVIII^e siècle, vu sa nature explicative, des grammairiens comme Girard et Beauzée se sont orientés vers la *syntaxe détachée* (*ibid.* : 6), c'est-à-dire des structures séparées du nœud substantival, pour se débarrasser de l'influence des grammaires latines qui désignaient par le terme d'apposition des structures

3 La confusion entre l'*apposition* (mot issu du latin) et l'*épithète* (d'origine grecque) est aussi due à leur définition identique concernant la position syntaxique (placer auprès, mettre à côté de, ajouter) qui ignore les dimensions lexicales et sémantiques (Paladian 2004 : 1).

4 La partie en gras concerne une épithète / un complément de nom.

comme *la ville de Rome* ou bien *théâtre sanglant* (*ibid.* : 8), traitées à présent comme des épithètes. Ainsi, le terme d'apposition a commencé à être utilisé aussi pour des structures telles que (en gras) *Henri IV, le roi d'Angleterre, est le héros d'une pièce de Shakespeare* (Wagner et Pinchon 1962 : 77), qui correspondent au *pristavek* (Toporišič 1992 : 228) en slovène. Plus tard, on a désigné par ce terme de nombreuses autres structures séparées par une pause à l'oral et une virgule à l'écrit du nœud ou de la proposition principale, y compris des incises et structures détachées. Avant de nous focaliser sur ces dernières, référons-nous à l'article de Rioul (1983) qui fournit une synthèse de la notion d'apposition dans la grammaire française.

Selon Rioul (*ibid.*), il existe deux types d'apposition : l'*apposition intégrée* et l'*apposition détachée*.

L'*apposition intégrée* concerne (*ibid.* : 23-25) :

- a) les constructions directes (i) comprenant un nom propre (ex. *le mont Sinai, le journal Le Monde, Mitterrand le Président, Roissy aéroport*) ou (ii) associant deux noms communs (ex. *une femme médecin, le mot vérité, la fée électricité*) ;
- b) les constructions incluant DE (i) comprenant un nom propre (ex. *la ville de Paris, le livre de la Genèse*) ou bien (ii) associant deux noms communs (ex. *le mois de mai, le jour du 14 juillet, un troupeau de moutons*).

Rappelons que seules de rares grammaires classent ce type de constructions dans la catégorie *apposition*.

Quant à l'*apposition détachée*, Rioul distingue cinq types (*ibid.* : 25-28) :

- c) le détachement d'un nom propre ou d'un syntagme nominal pourvu d'un déterminant (ex. *Je parle à M. Durand, ton voisin.*) ;
- d) le détachement d'un syntagme nominal sans déterminant (ex. *Ce livre, véritable chef-d'œuvre, sera un succès. Véritable chef-d'œuvre, ce livre sera un succès.*) ;
- e) des « incises qualitatives » (ex. *J'ai rencontré Jean qui, le maladroit, a tout gâché. J'ai rencontré Jean qui a tout gâché, le maladroit.*) ;
- f) le détachement d'un syntagme adjectival (ex. *Souriante, une hôtesse l'accueille. Une hôtesse, souriante, l'accueille. Une hôtesse l'accueille, souriante.*) ;
- g) le syntagme nominal apposé à une phrase (ex. *L'équipe de France parvint en demi-finale, événement extraordinaire. L'équipe de France, événement extraordinaire, parvint en demi-finale. Événement extraordinaire, l'équipe de France parvint en demi-finale.*).

Parmi ces cinq types, on observe la différence entre les types c), d), e) et g), et le type f). Selon Dubois et al. (2007 : 46), l'apposition est, au sens strict, « un emploi détaché du nom et s'oppose à l'adjectif apposé » (type f) ci-dessus). « [P]ar une dernière extension du mot » (*ibid.*), on appelle apposition un adjectif détaché mais aussi une proposition relative (*ibid.*) explicative / appositive (Riegel, Pellat et Rioul 1999 : 484)

(*Le chat, qui est immobile, guette la souris*), de même qu'une complétive à l'infinitif (*Je ne veux qu'une chose, partir*) ou introduite par *que* (*Cela me peine, que tu doives t'en aller*) (Dubois et al. 2007 : 46).

Dans la littérature, on tombe aussi sur de nombreuses polémiques au sujet de l'apposition en tant que fonction syntaxique (par exemple Forsgren 1993, Neveu 1998) ou bien type de construction. À propos de cette question, nous partageons l'avis de Dubois et al. (voir aussi Combettes 1998, Riegel, Pellat et Rioul 1999) selon qui « [l]e nom mis en apposition n'a pas par lui-même de fonction syntaxique, l'apposition n'étant pas à proprement parler une fonction grammaticale » (Dubois et al. 2007 : 46). Un substantif apposé peut se référer à un sujet, à un attribut, à un complément d'objet, à un complément adnominal ou à un mot mis en apostrophe, décrivant la personne ou la chose désignée et ayant un emploi prédicatif (*ibid.*).

Comme l'a démontré cette synthèse rapide, qui ne se veut pas exhaustive,⁵ le terme d'apposition est utilisé dans la grammaire française pour désigner des constructions assez variées aux niveaux syntaxique, sémantique et pragmatique, ce qui entraîne « une regrettable confusion » (Zemb 1978, dans Forsgren 1991). Ci-après, nous ne discuterons que les structures que Combettes (1998) appelle *appositions nominales* (type d) de Rioul ci-dessus) et classe parmi les *constructions détachées* (*ibid.*), terme générique qu'il utilise pour les différencier des autres types d'apposition.⁶ Leurs caractéristiques principales sont le détachement de la proposition principale, la mobilité phrastique, la prédication seconde et le référent sous-jacent (*ibid.* : 10-15). Facultatives, elles apportent des informations supplémentaires sur le référent principal. Combettes distingue plusieurs types de CD selon leur nœud (celui-ci peut être un nom sans ou avec déterminant,⁷ un adjectif, un gérondif, un participe présent ou passé, un infinitif prépositionnel, un adverbe ou un circonstant prépositionnel ; cf. Combettes 1998, Mezeg 2020). Le reste de l'article se concentre sur les CD dont le nœud est un syntagme nominal qui n'est jamais précédé d'un déterminant.

3 L'APPOSITION NOMINALE DÉPOURVUE DE DÉTERMINANT

Remplissant tous les critères d'une CD selon Combettes (1998), une AN concerne une proposition détachée dont le nœud est un GN non déterminé, qui instaure par le verbe *être* la relation de coréférence avec le sujet de la proposition principale. L'omission de déterminant permet sa mobilité à l'intérieur d'une phrase (exemples 2-2a), contrairement

5 Sur la discussion de l'apposition en français, voir, entre autres, Lombard 1952, Rioul 1983, Van Den Bussche 1987, Forsgren 1991, Neveu 1996, 2000, Goes 2007.

6 Le terme de CD est utilisé dans quelques grammaires modernes (par exemple dans celle de Le Goffic 1993 ou bien de Riegel, Pellat et Rioul 1999) et par certains linguistes (par exemple Boch, Tutin et Laurent 2009, Havu 2002), mais il n'est pas encore généralement reconnu en linguistique française (cf. Mezeg 2020 : 19-20).

7 Il s'agit des constructions absolues de type *Les mains jointes, il priaît (...)* (Combettes 1998 : 20).

aux AN dotées d'un déterminant (exemples 3-3a) où cela est impossible. L'exemple 3a marqué par un astérisque ne serait admissible que si on utilisait une virgule après le syntagme *M. Pierre Duval* (exemple 3b). Dans ce cas-là, ce syntagme serait apposé au sujet *Le directeur général de la compagnie*, se différenciant alors des exemples 2-2a où la structure détachée et le sujet ne changent que leur position et relation de coréférence.

2) **Directeur d'une grande entreprise**, *M. Lacroix est difficile à joindre.*

2a) *M. Lacroix*, **directeur d'une grande entreprise**, *est difficile à joindre.*

3) *M. Pierre Duval*, **le directeur général de la compagnie**, *n'est pas présent.*

3a) ***Le directeur général de la compagnie**, *M. Pierre Duval n'est pas présent.*

3b) **Le directeur général de la compagnie**, *M. Pierre Duval, n'est pas présent.*

Le fonctionnement des CD ne dépend pas seulement des facteurs syntaxiques, mais aussi textuels. Lorsqu'une CD se rapporte à un référent « nouveau » ou « réactivé », elle suit normalement le syntagme nominal (Combettes 1996 : 84) (exemple 2a). Placée au début de la phrase ou de l'énoncé, elle est « fortement conditionnée par le contexte antérieur » (*ibid.*). En effet, elle joue « un rôle de 'maintien', de 'prolongement', d'un référent saillant » (*ibid.*), renvoyant « de façon quasi systématique à un référent déjà cité dans le contexte proche, encore présent à l'esprit du locuteur » (*ibid.*). Représentant le thème ou bien ce qui est connu, le référent sous-jacent maintient l'identité du référent du contexte antérieur (le rhème ou le nouveau), « tout en introduisant une nouvelle caractérisation » (Combettes 2005 : 35). En prolongeant le contexte de gauche, la CD maintient le rôle d'un référent thématique (Combettes 1998 : 40) et permet la « cohésion thématique intraphrastique » (Combettes 1996 : 87). C'est grâce à cet établissement de la connexion avec le contexte antérieur qu'elle est dotée d'un rôle discursif important (Combettes 1996, 2005), celui d'anaphore. Comme le thème est le plus souvent déjà représenté par le sujet principal, Combettes préfère désigner la CD comme un thème secondaire apportant des informations de second plan par rapport au thème principal, possédant ainsi « une 'force informative' plus faible, un degré de dynamisme communicatif moins élevé » (Combettes 1996 : 94). Or, la CD peut aussi représenter un rhème secondaire (Combettes 1998 : 64) lorsque le référent sous-jacent renvoie à un référent nouveau qui n'a pas encore figuré dans le contexte précédent. Dans ces cas-là, les structures détachées sont encore plus difficiles à décoder, surtout pour un locuteur non francophone. Selon Schlamberger Brezar (2005 : 265), la référence cataphorique est moins commune en slovène qu'en français ; elle figure surtout dans la presse française où on souligne une caractéristique avant de l'attribuer à une certaine personne (*ibid.*).

Cette étude ne porte que sur les AN françaises placées au début d'une phrase que nous trouvons les plus intéressantes en matière de leur traduction vers le slovène. En

slovène, en effet, une telle structure mobile n'existe pas, c'est pourquoi il est nécessaire de recourir à d'autres moyens de traduction qui apporteront sans doute des changements aux différents niveaux par rapport aux structures françaises.

4 LA TRADUCTION DES APPPOSITIONS NOMINALES FRANÇAISES SANS DÉTERMINANT VERS LE SLOVÈNE

Par rapport à la traduction de ce type de constructions vers le slovène, cet article se propose surtout d'éclaircir les problèmes liés à l'ordre des mots et à l'emploi de la virgule, problèmes auxquels nous nous heurtons dans le cadre pédagogique lors de la traduction vers le slovène.

Basés sur le corpus parallèle français-slovène FraSloK (environ 2,5 millions de mots) qui contient des articles du *Monde diplomatique* et des romans publiés entre 1995 et 2009 ainsi que leurs traductions (cf. Mezeg 2010, 2011, 2020), les résultats révèlent que les AN sans déterminant sont un peu plus nombreuses dans le discours journalistique (178 (59 %) occurrences) que dans le discours littéraire (122 (41 %) occurrences) (cf. Mezeg 2011 : 268-278 ; 2015 : 155). Souvent plus longues (en nombre de mots) de la proposition principale, surtout dans des articles de presse, elles révèlent la profession, la fonction, l'origine ou le statut social du référent de la proposition principale, de même que ses caractéristiques personnelles, habitudes, convictions, compétences, etc.

Du point de vue syntaxique, les stratégies de traduction ont déjà été brièvement exposées dans Mezeg 2015 (162-166), témoignant des faits suivants : a) une AN française, telle que définie ci-dessus (cf. section 3), n'existe pas en slovène en tant que catégorie grammaticale et ne peut donc pas être rendue par la même structure ; b) le contenu du nœud substantival des AN françaises est exprimé en slovène par un GN en tant que sujet de la phrase, attribut du sujet, attribut de l'objet, objet, complément circonstanciel ou même prédicat dans des structures variées (proposition principale, subordonnée, coordination, apposition, etc.).

Le fait que l'AN française n'a pas d'équivalent structural en slovène est dû à l'impossibilité de la mobilité phrastique d'une telle structure en slovène. Se référant aux exemples 4-4a, on peut noter que lorsqu'une AN française suit le sujet (exemple 4a), sa position détachée est facilement gardée en slovène, la structure traduite correspondant à une apposition ou bien à un *pristavek* qui est toujours postposé au sujet principal, séparé de lui par une virgule. Par contre, lorsqu'une AN française, dont le nœud fonctionne comme un attribut indirect (cf. Mezeg 2020 : 20-21), figure avant la proposition principale (exemple 4), il est évident que la traduction littérale, concernant, entre autres, le maintien de la virgule et de l'ordre des propositions françaises, serait impossible en slovène (traduction slovène précédée par l'astérisque dans l'exemple 4).

4) *Directeur d'une grande entreprise, M. Lacroix est difficile à joindre.* / **Direktor(ja) velikega podjetja, g. Lacroixa je težko dobiti.* / *Direktorja velikega podjetja*_(,) *g. Lacroixa*_(,) *je težko dobiti.*

4a) *M. Lacroix, directeur d'une grande entreprise, est difficile à joindre.* / *G. Lacroixa, direktorja velikega podjetja, je težko dobiti.*

Le maintien en slovène de la position frontale du contenu de l'AN française serait admissible dans deux cas (deuxième phrase slovène dans l'exemple 4) : si on i) utilisait une virgule après le syntagme *g. Lacroixa* (à l'accusatif) – ainsi, ce syntagme, encadré entre deux virgules, représenterait une apposition (*pristavek*) et le GN du début de la phrase (*Direktorja velikega podjetja*) prendrait la fonction de l'objet de la proposition principale, régie par la valence verbale (*dobiti koga / joindre quelqu'un*) ; ii) supprimait les deux virgules (*Direktorja velikega podjetja g. Lacroixa je težko dobiti*)⁸ – dans ce cas-là, le syntagme nominal fonctionnant comme objet (*Direktorja velikega podjetja*) serait qualifié par le nom propre en tant qu'épithète (*g. Lacroixa*).

L'emploi de la virgule dans de tels exemples n'est pas clairement défini dans les manuels slovènes, ce qui entraîne des problèmes récurrents chez les utilisateurs de langue slovène (Korošec 2003, Dobrovoljc et Jakop 2012, Lengar Verovnik 2012) et que nous constatons souvent dans le contexte pédagogique. D'après le dernier manuel d'orthographe slovène (Toporišič et al. 2001 : § 303), le (non)emploi de la virgule dépend du fait si le nom propre⁹ qui détermine un autre nom de même cas et désignant le même référent nous est bien évident (*Največji slovenski pesnik France Prešeren se je rodil v Vrbi*)¹⁰ ou non (*Največji slovenski pesnik, France Prešeren, se je rodil v Vrbi*).¹¹ Le premier à critiquer ce(t) (non)emploi soumis aux circonstances pragmatiques subjectives était Korošec (2003), suivi par Dobrovoljc et Jakop (2012) qui ont proposé d'illustrer cette règle¹² dans la nouvelle, 8^e version¹³ du manuel d'orthographe slovène, par des exemples plus pertinents, à savoir (Dobrovoljc et Jakop 2012 : 105) :

5) *Začasni predsednik Somalije, Abdulahi Jusuf, je zatrdil, da bo njegova vlada storila vse, kar je v njeni moči.*¹⁴

8 En français : *Le directeur d'une grande entreprise M. Lacroix est difficile à joindre.* (Si ce n'est pas autrement signalé, c'est nous qui traduisons.)

9 Selon Lengar Verovnik (2012 : 166), il se peut qu'un nom commun ou un nom géographique précise (en tant qu'épithète ou sous forme d'apposition) un autre nom, le dilemme sur le non(emploi) de la virgule étant d'autant délicat que dans le cas de noms propres, c'est pourquoi de tels exemples aussi seraient bienvenus dans le manuel d'orthographe slovène.

10 En français : *Le plus grand poète slovène France Prešeren est né à Vrba.*

11 En français : *Le plus grand poète slovène, France Prešeren, est né à Vrba.*

12 Pour un Slovène, il est certes évident que *France Prešeren* est *le plus grand poète slovène*.

13 Celle-ci est en préparation et à paraître bientôt.

14 En français : *Le président par intérim de la Somalie, Abdulahi Yusuf, a déclaré que son gouvernement ferait tout ce qui est en son pouvoir.*

6) *Nemška kanclerka Angela Merkel je dejala, da bo okrepila nemško gospodarstvo.*¹⁵

Alors que la caractérisation linguistique de la virgule en matière d'appositions devrait se fonder sur une étude portant sur un vaste corpus de textes écrits (*ibid.*), l'usage dans des textes journalistiques slovènes contemporains montre la tendance d'auteurs à utiliser le nom propre en tant qu'épithète (par exemple *sedanji finski predsednik Sauli Niinistö*)¹⁶ plutôt que sous forme d'apposition (Lengar Verovnik 2012 : 166). Il convient aussi de mentionner que beaucoup de Slovènes ne comprennent pas ce qu'est une apposition (*pristavek*) et ne distinguent pas l'épithète postposé (en slovène *desni prilastek*) de l'apposition, c'est pourquoi il leur arrive de mettre des virgules dans des cas où elles ne sont sémantiquement et donc grammaticalement pas possibles¹⁷ (*ibid.*).

En nous appuyant sur les exemples extraits du corpus FraSloK, nous tâcherons d'éclaircir ci-dessous la question de l'ordre des mots par rapport à la traduction des AN françaises vers le slovène, nous limitant à celles en position frontale en français, car elles constituent le plus grand défi. À cet égard, l'analyse met en lumière une différence importante entre le discours journalistique et le discours littéraire. En effet, dans les articles de presse traduits, une bonne moitié (54,5 %) des exemples observés gardent la position frontale et un peu moins de la moitié (44,9 %) figurent après le groupe placé au début de la phrase, représentant le plus souvent le sujet et très rarement, pour des raisons de valence verbale, l'objet. Dans les romans traduits, il est intéressant de noter que la majorité des exemples (85,2 %) restent, comme dans le texte source, en position frontale et que ce n'est que dans une bonne dizaine d'exemples (13,9 %) qu'on peut observer le changement de la position phrastique. Comme une présentation rapide des stratégies de traduction a déjà été faite ailleurs (*cf.* Mezeg 2015), nous nous contentons de n'observer ici que les exemples où une AN française sans déterminant en position frontale est exprimée en slovène sous forme d'apposition ou en tant que sujet.

La traduction des AN françaises en position initiale (en slovène *polstavek*) par une apposition slovène (*pristavek*), toujours intercalée entre le groupe sujet et le verbe, concerne 48 (27 %) exemples du discours journalistique et 11 (9 %) exemples du discours littéraire. En slovène (exemple 7a), on peut observer le changement de l'ordre des syntagmes nominaux (le sujet précède l'apposition) par rapport au texte source (exemple 7) (l'AN précède le sujet), ce qui entraîne le changement de la relation de coréférence (la référence cataphorique du texte source s'opérant entre l'AN et le sujet devient anaphorique dans la traduction). Or, du point de vue syntaxique (détachement, référent sous-jacent, prédicat secondaire et fonction d'attribut indirect), pragmatique (rôle de rhème

15 En français : *La chancelière allemande Angela Merkel a déclaré qu'elle renforcerait l'économie allemande.*

16 En français : *le président finlandais actuel Sauli Niinistö.*

17 Exemple : **Ameriški odvetnik, Ed Fagan, uspešno sodeluje z nemškimi pravniki* (Lengar Verovnik 2012 : 166). Traduction française : **Avocat américain, Ed Fagan, travaille avec succès avec des juristes allemands.*

secondaire)¹⁸ et sémantique (rapport logique implicite entre le référent sous-jacent et le référent auquel renvoie le syntagme nominal), le *pristavek* slovène coïncide avec l'AN française sans déterminant¹⁹ (voir aussi Mezeg 2015 : 164), que celle-ci soit antéposée ou postposée au référent saillant de la phrase.²⁰

7) **Grand architecte de la colonisation**, *M. Ariel Sharon a déclaré ouvertement, en 1975, que son but était [...] (LMD, juin 2007)*

7a) *Ariel Šaron, veliki arhitekt kolonizacije, je leta 1975 odkrito oznanil, da je njegov cilj [...] (Le Monde diplomatique v slovenščini [LMDSLO], juin 2007)*

En outre, comme l'apposition est une sorte de proposition réduite (Combettes 1998 : 12-13), il n'est pas étonnant qu'elle puisse être transmise en slovène par une proposition relative²¹ postposée à l'antécédent, introduite par le connecteur *ki (qui)* qui marque la valeur explicative, l'auxiliaire *biti (être)* et le contenu de l'apposition source en tant qu'attribut du sujet. Cette stratégie ne s'est pourtant pas révélée très importante dans notre étude, car elle ne concerne que 18 (10 %) exemples du sous-corpus journalistique (exemples 8-8a) et 2 (1,6 %) du sous-corpus littéraire.

8) **Longtemps pays d'émigration**, *l'Espagne et l'Italie sont devenues, en quelques années, des pays d'immigration. (LMD, juin 2006)*

8a) *Španija in Italija, ki sta bili dolgo državni emigracije, sta v nekaj letih postali državni priseljevanja. (LMDSLO, juin 2006)*

Enfin, observons encore les cas où le contenu de l'AN française est exprimé en slovène en tant que GN en position frontale ayant la fonction de sujet (rarement d'objet). Cette stratégie est plus importante dans la traduction des articles de presse (51 exemples) que des romans (23), l'analyse révélant des différences notables entre les sous-corpus :

- a) dans les romans traduits, le contenu du GN de l'apposition française devient dans la majorité des cas (87 %) le sujet principal et unique de la phrase ; d'après notre corpus, cela se passe toujours dans la traduction vers le slovène quand le sujet principal de la phrase source est exprimé par un pronom (exemples 9-9a) ; cette stratégie, qui cause de grandes différences (pas de détachement, le GN en gras comme thème principal, ayant la fonction de sujet, etc.) par rapport au texte source, est la deuxième

18 Établi sur le contexte antérieur de l'article de presse en question.

19 Il convient aussi de mentionner qu'il coïncide avec des AN dotées d'un déterminant (si nous prenons l'exemple 7, cela donnerait : *M. Ariel Sharon, le grand architecte de la colonisation, a déclaré...*) que Combettes (1998 : 24) appelle les constructions liées et ne peuvent pas, selon lui, entrer dans la catégorie de CD (*ibid.* : 24-28).

20 Cela se confirme si on change l'ordre dans le texte source, l'apposition étant postposée à son antécédent (*M. Ariel Sharon, grand architecte de la colonisation, a déclaré...*).

21 Elle peut aussi être transmise par un autre type de subordonnée (de cause, de temps, de concession / opposition ; cf. Mezeg 2015 : 165), mais les relatives sont les plus représentées dans le corpus observé.

la plus importante dans les articles de presse, mais elle concerne beaucoup moins d'exemples (27,4 %) ;

9) *Chômeur en France, il était ici millionnaire et invitait tout le monde.* (Mérot 2003)

9a) *Brezposeln Francoz je bil tukaj milijonar, zato je vedno vse povabil.* (Javoršek 2007)

- b) dans les articles de presse traduits, le contenu du GN de l'apposition française devient dans la moitié des exemples (51 %) le sujet, et le sujet de la phrase source (normalement le nom propre) est exprimé en slovène sous forme d'apposition (*Aram Abrahamian*, exemples 10-10a) ; dans les romans traduits, cette stratégie n'est pas utilisée ;

10) *Directeur de l'influent quotidien d'Erevan Aravod, Aram Abrahamian estime que [...]* (LMD, avril 2008)

10a) *Urednik vplivnega erevanskega dnevnika Aravod, Aram Abrahamian, ocenjuje, da [...]* (LMDSLO, avril 2008)

On pourrait supposer que cela se produit lorsque l'apposition source est longue (en nombre de mots), comme dans l'exemple 10, mais cette hypothèse doit être réfutée car on a trouvé un bon nombre d'exemples (11-11a) où l'apposition source est toute courte :

11) *Directeur général de TF1, M. Nonce Paolini réclame-t-il une révision [...]* (LMD, février 2008)

11a) *Generalni direktor TF1, Nonce Paolini, zahteva revizijo [...]* (LMDSLO, février 2008)

- c) dans les deux sous-corpus, il n'y a que quelques exemples (2 dans les romans et 4 dans les articles) où le GN de l'apposition source devient sujet en slovène, et le GN sujet français (nom propre) l'épithète :

12) *Conseiller politique de M. Correa, M. Ricardo Patino soupire [...]* (LMD, janvier 2007)

12a) *Correïn politični svetovalec Ricardo Patino vzdihuje [...]* (LMDSLO, janvier 2007)

Si nous comparons cet exemple avec les exemples 10-10a et 11-11a, il est difficile d'établir des différences et justifier l'une ou l'autre stratégie, à savoir le (non)

emploi de la virgule. Un locuteur slovène ordinaire risque de ne pas connaître aucun de ces trois noms propres, ce qui justifierait la virgule, comme le proposent, entre autres, Dobrovoljc et Jakop (2012), mais ce n'est pas le cas dans l'exemple 12a. En outre, le sujet tel qu'il est (GN en gras + épithète), est tout à fait acceptable en slovène, c'est pourquoi la règle proposée sur le (non)emploi de la virgule dans de tels cas (*ibid.*) devrait encore être discutée. Enfin, nos résultats ne confirment pas la constatation de Lengar Verovnik (2012 : 166) selon laquelle le nom propre en tant qu'épithète est plus utilisé dans le discours journalistique que l'apposition, ce qui appelle à de nouvelles recherches portant sur des textes slovènes originaux et traduits.

- d) il arrive, quoique très rarement (5 exemples dans des articles), que l'apposition et le GN sujet (un nom commun) source constituent chacun le sujet en slovène (sujet + et + sujet), désignant bien sûr le même référent (exemples 13-13a) – ils sont donc égalisés, possédant la même force informative ;

13) *Enseignant dans le quartier du Val fourré (Mantes-la-Jolie), le syndicaliste reconnaît néanmoins [...]* (Diome 2003)

13a) *Sindikalist in učitelj v četrti Val fourré (Mantes-la-Jolie) vendarle priznava [...]* (Barič 2007)

- e) enfin, dans de rares autres exemples (3 dans le corpus entier), lorsque le sujet source est un GN (jamais un pronom ou un nom propre), on peut observer dans la traduction slovène soit l'omission du GN de l'apposition (le sujet source reste le sujet en slovène), soit du GN sujet de la phrase source (le GN de l'apposition devient ainsi le seul GN sujet en slovène ; exemples 14-14a) ; cela entraîne bien évidemment une certaine perte dans le texte cible.

14) *Véritables œuvres d'art, soigneusement peintes et calligraphiées, souvent dues à des amateurs éclairés, ces tablettes témoignent [...]* (LMD, mai 2006)

14a) *Te spretno naslikane in kaligrafirane mojstrovine, ki so jih pogosto ustvarili razsvetljeni ljubitelji, pričajo o [...]* (LMD SLO, mai 2006)

5 EN GUISE DE CONCLUSION

Après la synthèse des différents emplois de l'apposition en linguistique française, l'article s'est concentré sur les appositions nominales françaises sans déterminant en position frontale et leur traduction vers le slovène. Comme les stratégies de traduction ont déjà été exposées ailleurs (*cf.* Mezeg 2015), nous nous sommes contentée d'observer les exemples

où une telle AN française est exprimée en slovène sous forme d'apposition ou en tant que GN sujet. Notre but était d'éclaircir des questions liées à l'ordre des mots et à l'emploi de la virgule, ce qui reste assez flou dans les manuels de langue slovène et entraîne des problèmes récurrents chez les locuteurs de cette langue.

Bien que le corpus utilisé soit petit, l'analyse a montré des différences importantes en matière de stratégies de traduction dans les deux types de textes. Premièrement, en ce qui concerne l'ordre, la position frontale du contenu de l'AN française est maintenue dans la majorité des exemples des romans, tandis que dans les articles de presse cet élément est postposé à l'antécédent dans presque la moitié des cas. Deuxièmement, si la stratégie consistant à exprimer le contenu de l'AN française par une apposition ou un GN sujet est très importante (56 %) dans les articles de presse, ceci n'est pas le cas dans les romans (30 %) où ressort la fonction de sujet (19 %) lorsque le référent saillant de la phrase source est un pronom. Troisièmement, l'analyse montre que le *pristavek* slovène coïncide avec l'AN française sans déterminant sur le plan syntaxique, sémantique et pragmatique, tandis que le fait d'exprimer l'AN source en tant que GN sujet cause des différences importantes par rapport au français. Enfin, si notre corpus restreint ne nous a pas permis de clarifier le (non)emploi de la virgule, l'analyse met en cause la règle proposée par Dobrovoljc et Jakop (2012), car des exemples très similaires témoignent des solutions différentes mais tout à fait correctes. Le (non)emploi de la virgule ainsi que l'ordre des mots semblent soumis aux décisions personnelles mais dépendent aussi des possibilités d'expression dans la langue cible. Toutefois, il serait nécessaire d'étudier un corpus plus vaste et varié de textes slovènes source pour tenter d'en tirer des conclusions plus justes et établir des règles plus précises.

BIBLIOGRAPHIE

- ARRIVÉ, Michel/Françoise GADET/Michel GALMICHE (1986) *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.
- BOCH, Françoise/Agnès TUTIN/Damien LAURENT (2009) Construction détachée et adjectifs d'affects. D. Apothéloz, B. Combettes, F. Neveu (éds.), *Les linguistiques du détachement. Actes du colloque international de Nancy (7 à 9 juin 2006)*. Berne : Peter Lang, 99-115.
- COMBETTES, Bernard/Roberte TOMASSONE (1988) *Le texte informatif, aspects linguistiques*. Bruxelles : Prisme, De Boeck Université.
- COMBETTES, Bernard (1996) Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots : le cas des constructions détachées. *Langue française* 111, 83-96.
- COMBETTES, Bernard (1998) *Les constructions détachées en français*. Paris : Ophrys.
- COMBETTES, Bernard (2005) Les constructions détachées comme cadres de discours. *Langue française* 148, 31-44.

- DOBROVOLJC, Helena/Nataša JAKOP (2012) *Sodobni pravopisni priročnik med normo in predpisom*. Ljubljana : Založba ZRC.
- DUBOIS, Jean/Mathée GIACOMO/Louis GUESPIN/Christiane MARCELLESI/Jean-Baptiste MARCELLESI/Jean-Pierre MÉVEL (2007) *Grand dictionnaire : Linguistique & sciences du langage*. Paris : Larousse.
- FORSGREN, Mats (1991) Éléments pour une typologie de l'apposition en linguistique française. D. Kremer (éd.), *Actes du XVIII^e congrès international de linguistique et de philologie romanes. Tome II, Linguistique théorique et linguistique synchronique*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 597-612.
- FORSGREN, Mats (1993) L'adjectif et la fonction d'apposition : observations syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. *L'Information grammaticale* 58, 15-22.
- GOES, Jan (2007) L'apposition dans tous ses états. N. Flaux, D. Stosic (éds.), *Les constructions détachées : entre langue et discours*. Arras : Artois Presses Université, 267-293.
- GREVISSE, Maurice (1980) *Le bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Paris : Duculot.
- HAVU, Eva (2002) L'interprétation des constructions détachées. Le 25 octobre 2021. <http://www.ucm.es/info/circulo/no10/havu.htm>.
- KOROŠEC, Tomo (2003) K pravilom za skladišnja vejico v slovenskem pravopisu 2001. *Slavistična revija* 51/2, 247-266.
- LE GOFFIC, Pierre (1993) *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette livre.
- LENGAR VEROVNIK, Tina (2012) Pravopisna obravnava pristavnosti. N. Jakop, H. Dobrovoljc (éds.), *Pravopisna stikanja: razprave o pravopisnih vprašanjih*. Ljubljana : Inštitut za slovenski jezik Frana Ramovša, 163-167.
- LOMBARD, Alf (1952) L'apposition dans le français d'aujourd'hui. *Mélanges de philologie romane offerts à M. Karl Michaëlsson par ses amis et ses élèves*. Göteborg : Bergendahls, 322-350.
- MEZEG, Adriana (2010) Compiling and using a French-Slovenian parallel corpus. R. Xiao (éd.), *Proceedings of the international symposium on using corpora in contrastive and translation studies (UCCTS 2010)*. Ormskirk : Edge Hill University, 1-27. Le 25 octobre 2021. <http://www.lancs.ac.uk/fass/projects/corpus/UCCTS2010Proceedings/papers/Mezeg.pdf>.
- MEZEG, Adriana (2011) Korpusno podprta analiza francoskih polstavkov in njihovih prevedkov v slovenščini. (Thèse de doctorat). Ljubljana : Faculté des Lettres, Département des langues et littératures romanes.
- MEZEG, Adriana (2015) Les constructions détachées nominales en français et en slovène. M. Schlamberger Brezar, D. Limon, A. Gruntar Jermol (éds.), *Contrastive analysis in discourse studies and translation/Analyse contrastive de discours en traduction/Kontrastive Diskurzanalyse und Translation*. Ljubljana : Znanstvena založba Filozofske fakultete, 150-168.

- MEZEG, Adriana (2020) *Polstavki v francoščini in njihovo prevajanje v slovenščino – korpusni pristop*. Ljubljana : Znanstvena založba Filozofske fakultete.
- NEVEU, Franck (1996) La notion d'apposition en linguistique française : perspective historique. *Le français moderne* 64/1, 1-27.
- NEVEU, Franck (1998) Les appositions frontales et la structure informationnelle de l'énoncé. *Actes du colloque international de linguistique française d'Uppsala – Prédication, assertion, information, 1996*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, *Studia Romanica*, 367-375.
- NEVEU, Franck (2000) L'apposition : concepts, niveaux, domaines. Présentation. *Langue française* 125, 3-17.
- PALADIAN, Michel (2004) Apposition. *Investigationes linguisticae X*, 1-14. Le 25 octobre 2021. <https://pressto.amu.edu.pl/index.php/il/article/view/9024>.
- RIEGEL, Martin/Jean-Christophe PELLAT/René RIOUL (1999) *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- RIOUL, René (1983) Les appositions dans la grammaire française. *L'Information grammaticale* 18, 21-29.
- SCHLAMBERGER BREZAR, Mojca (2005) Nekateri skladenjske značilnosti prevodov iz francoščine v slovenščino – lekcija iz kontrastivne slovnice. V. Mikolič, K. Marc Bratina (éds.), *Slovenščina in njeni uporabniki v luči evropske integracije*. Koper : Anales, 261-268.
- TESNIÈRE, Lucien (1988) *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Éditions Klincksieck.
- TOPORIŠIČ, Jože (1992) *Enciklopedija slovenskega jezika*. Ljubljana : Cankarjeva založba.
- TOPORIŠIČ, Jože, et al. (2001) *Slovenski pravopis*. Ljubljana : SAZU, ZRC SAZU, Inštitut za slovenski jezik Frana Ramovša.
- VAN DEN BUSSCHE, Henri (1987) *Les « appositions » en français moderne. Inventaire et description*. (Thèse de doctorat). Leuven : K.U. Leuven.
- WAGNER, Robert-Léon/Jacqueline PINCHON (1962) *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette.
- WILMET, Marc (1997) *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Hachette Supérieur, Duculot.

POVZETEK

APOZICIJA V FRANCOŠČINI IN SLOVENŠČINI: OD TEORIJE DO RABE

V članku najprej podamo pregled različnih načinov rabe francoskega termina *apposition* in se nato osredotočimo na samostalniške apozicije, vrsto polstavkov, ki jih uvaja samostalniško jedro brez člena. Obravnavani so samo prevodi samostalniških polstavkov z začetka povedi, kjer je vsebina

izhodiščnega polstavka izražena s pristavkom ali samostalniško besedno zvezo s funkcijo osebka. Pri tem razpravljamo o besednem redu in rabi vejice, ki uporabnikom pogosto povzroča preglavice. Raziskava temelji na primerih iz korpusa FraSloK in prinese naslednje ugotovitve: a) začetni stavčni položaj je precej pogosteje ohranjen v romanih kakor časopisnih člankih; b) izražanje vsebine izhodiščnih struktur s pristavkom in samostalniško zvezo v funkciji osebka je približno enakomerno opaziti v več kot polovici primerov iz časopisnih člankov, medtem ko v romanih izstopa funkcija osebka; c) z izjemo spremembe stavčnega položaja pristavek ustreza izhodiščni strukturi, ko je njena vsebina izražena s samostalniško besedno zvezo v funkciji osebka, pa v primerjavi s francoščino pride do sprememb na različnih ravneh; d) (ne)rabe vejice na osnovi danega korpusa ni mogoče zadovoljivo utemeljiti, primeri pa kažejo, da izhaja iz osebnih odločitev prevajalcev in je seveda odvisna tudi od možnosti izražanja v ciljnim jeziku. V povezavi s tem so bili že podani predlogi spremembe pravil in zgledov, ki v naših primerih ne držijo in bi potrebovali nadaljnjo obravnavo.

Ključne besede: apozicija, polstavek, pristavek, besedni red, vejica

ABSTRACT

APPOSITION IN FRENCH AND SLOVENIAN: FROM THEORY TO USAGE

This article first gives an overview of the different uses of French apposition and then focuses on nominal appositions, a kind of supplementive clause introduced by a nominal group (NG) without an article. Only translations of initial nominal appositions are examined, i.e. those which are placed at the beginning of the sentence and where the content of the initial structure is expressed by an apposition or NG as the subject. In this context, word order and the use of commas are discussed, which are often of importance for Slovenian language users. Based on the FraSloK corpus, the following conclusions can be drawn: (a) sentence-initial position is maintained much more often in novels than in newspaper articles; (b) the expression of the content of initial structures with an apposition and an NG, which functions as a subject, is fairly evenly represented in more than half of the cases from newspaper articles, while in novels the subject function is prominent; (c) apart from the change in sentence position, Slovenian apposition corresponds to the source structure, and when its content is expressed by an NG with subject function, there are changes at different levels compared to French; (d) the (non-)use of the comma cannot be satisfactorily justified on the basis of the present corpus, but the examples suggest that it is based on translators' personal choices and also depends on the possibilities of expression in the target language. Suggestions have already been made to change the rules and usage examples, which are not tenable in our cases, and would require further consideration.

Keywords: apposition, supplementive clause, word order, comma